

caux ont fait grève, 10 secrétaires ont été révoqués.

Au Midi (26 révoqués), 7 groupes syndicaux ont fait grève, 6 secrétaires ont été révoqués.

Au Nord (928 révoqués) 31 groupes syndicaux ont fait grève, 26 secrétaires ont été révoqués.

A Orléans (194 révoqués), 10 groupes syndicaux ont fait grève, 8 secrétaires ont été révoqués.

Au P.-L.-M. (607 révoqués), 18 groupes syndicaux ont fait grève, 16 secrétaires ont été révoqués.

Dans les Compagnies secondaires (34 révoqués), 2 groupes syndicaux ont fait grève, les deux secrétaires ont été révoqués.

Ajoutons qu'une statistique nous a permis d'établir que sur 2.200 agents révoqués, plus de 500 occupaient une fonction syndicale.

C'est donc bien le Syndicat qui a voulu détruire. Ces renseignements portés à la tribune de la Chambre par le ministre des Travaux publics ont soulevé la réprobation unanime du Parlement qui, dans un ordre du jour traduisant le sentiment du pays, a demandé la réintégration des révoqués.

Mais les Compagnies ne veulent pas céder. Elles se renforcent dans une attitude d'intransigeance et de défi.

Il s'agit aujourd'hui de savoir si les Compagnies pourront impunément se placer au-dessus des volontés du pays et si les puissances financières qu'elles représentent pourront, contre tout droit, contre toute justice, former une sorte d'Etat dans l'Etat.

Le Syndicat national organisera prochainement des réunions dans toute la France pour éclairer à nouveau l'opinion publique. Il invite non seulement les travailleurs et à assister les corporations et tous les hommes d'esprit impartiaux. Il est temps que le pays s'occupe avec les compagnies que leur attitude est intolérable et que dans les questions de justice et d'humanité, les intérêts financiers doivent céder le pas à l'intérêt public.

Le Syndicat National.

LES CAPITALISTES ACTIONNAIRES DE L'EST SE SONT PRONONCÉS CONTRE LA REINTEGRATION DES CHEMINOTS

L'Assemblée générale des actionnaires des chemins de fer de l'Est a eu lieu mardi 26 à la salle de la Société d'horticulture, M. Gomel, président du Conseil d'administration de la Compagnie, après la lecture du rapport, a pris la parole et expliqué les effets financiers qu'aurait pour les actionnaires le vote de la loi de rétroactivité des retraites.

Il a présenté ensuite une longue philippique contre la réintégration des cheminots, et il a dit notamment :

Il est impossible que le gouvernement puisse exécuter une grève générale des chemins de fer. Car ce serait la suspension de la vie économique, l'arrêt de toutes les fabriques, de toutes les industries et de tous les ministères. L'avenir serait de leur esprit fait le ministère au mois d'octobre dernier. Il sera même dans la nécessité de recourir à des mesures violentes pour empêcher qu'une grève portant une si grave atteinte à l'intérêt général ne se répète.

Sur l'ensemble des cheminots non réintégrés, a ajouté M. Gomel, c'est 57 seulement n'ont pas retrouvé de travail.

Nous sommes disposés à user envers ceux de la plus grande bienveillance, notamment dans l'allocation de secours. Mais, quant à les reprendre, nous ne le pouvons pas.

Enfin l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

Les actionnaires. 26. Adressent des félicitations aux employés et ouvriers de la Compagnie qui, malgré les incitations des fauteurs de grève, sont restés fidèles à leur service, et font assurés avec une ponctuelle exactitude, donnant ainsi une nouvelle preuve de leur esprit de discipline et de leur dévouement professionnel.

3. Donnent leur adhésion aux actes de la direction et du conseil d'administration de la Compagnie en ce qui concerne le maintien dans le personnel de discipline indispensable au fonctionnement et à la sécurité des différents services.

Dès lundi, la Compagnie, dit-on, aurait envoyé au ministre des Travaux publics une lettre en réponse à celle que M. Charles Dumont a adressée au comité des administrations des Compagnies. La Compagnie s'y prononce — on s'y attendait ! — dans le sens indiqué par M. Gomel.

Les Rentes des Travailleurs

ECRASE Paris. — Un maçon, Louis Mandou, qui poussait un wagonnet dans un chantier de la rue Blanche, est tombé dessous et a été grièvement contusionné. Il a été transporté à Lariboisière.

BRULÉ Paris. — Une explosion s'est produite, hier, à une heure et demie de l'après-midi, dans une cuve de cuivre en fusion, dans l'atelier de M. Degottet, fabricant de lits métalliques, 7, rue des Fontaines.

Un ouvrier fondeur, M. Alfred Faivre, âgé de trente-huit ans, demeurant 4, passage Brady, a été assez grièvement brûlé à la poitrine et au visage.

On l'a transporté à l'hôpital Rothschild.

LOCK-OUT DE TERRASSIERS

Lyon, 26 avril. — (De notre correspondant particulier.) — La corporation des terrassiers de Lyon et de la région est entièrement lock-outée.

A l'heure qu'il est les entrepreneurs de terrassiers ont une discussion avec le syndicat ouvrier. — C.

LA MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE AUX PORTES DE PARIS

Huit Soldats malades à l'Hôpital de Saint-Denis

Encore la méningite cérébro-spinale décimant une garnison.

Et, cette fois, c'est aux portes de Paris, et les malades sont voués sur une agglomération de population considérable où leur présence peut déclencher le plus grave fléau.

Voici les faits, que l'autorité militaire prend un soin extrême de cacher et a pu dissimuler, depuis plus d'une huitaine de jours qu'a éclaté l'épidémie.

Après de Montmorency — à quatre kilomètres exactement — se trouve le fort de Montignion dans lequel les soldats sont, d'ailleurs, internés pour ainsi dire, et même la vie la plus abrutissante qu'on puisse rêver.

A la suite de dures fatigues imposées aux hommes dans les premiers jours du mois d'avril, un premier cas de méningite cérébro-spinale fut constaté. Comme il paraissait bénin on attendit et on tergiversa avant de prendre les mesures nécessaires. Et ce n'est qu'après plusieurs jours que le malade fut dirigé sur l'hôpital-hospice de Saint-Denis (section militaire) où le médecin en chef — ayant grade de lieutenant-colonel depuis peu — déclara tout haut qu'il était absurde d'envoyer à l'hôpital des malades à moitié morts tandis qu'on peut plus de hâte permettrait de les en tirer (sic).

Peu après, et à la suite d'une visite ordon-

née directement par les bureaux de la Guerre, sept autres cas de méningite cérébro-spinale ont été constatés dans la garnison de ce même fort de Montignion, et les soldats atteints ont été, à leur tour, évacués sur l'hôpital-hospice de Saint-Denis.

Les ordres les plus sévères ont été donnés pour que le secret fut gardé sur cette nouvelle épidémie qui, se développant tout auprès de notre capitale, est de nature à inspirer les plus vives et les plus légitimes appréhensions.

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

On se demande avec stupeur — et indignation — pourquoi l'autorité militaire a tant tardé pour faire donner les soins nécessaires à l'infortuné soldat qui fut atteint le premier du terrible mal et, aussi, comment il se fait que l'on persiste à cacher aux familles des autres malades la nature exacte de l'affection dont les jeunes soldats sont atteints. Attend-on que l'on n'ait plus que des cadavres à leur rendre ?

POUR le PREMIER MAI

Le bureau de l'Union des Syndicats continue sa besogne d'organisation en vue de la réussite de la manifestation projetée pour le 1<sup>er</sup> mai.

On a vu hier l'appel lancé par l'organisme central des syndicats de la Seine. Tous les gens de bonne foi ont pu se convaincre, par sa forme pondérée et prudente, combien nos camarades tiennent, en dehors des idées propres à chacun, à donner à la manifestation un caractère absolument pacifique.

Malgré ces déclarations, certains de nos confrères annoncent déjà, avec une joie non dissimulée, que M. Lépine ne libérera pas aux travailleurs de s'assembler librement place de la Concorde et d'Espérance des Invalides.

L'homme qui fut toujours l'ennemi de la classe ouvrière, qui, en plusieurs circonstances, tenta de déconsidérer à l'égard de cette dernière la bonne volonté de M. Combes, sera-t-il encore une fois le maître de Paris.

M. Monis, président du Conseil, à qui l'on prête des intentions conciliatrices et même bienveillantes à l'égard des travailleurs, se laissera-t-il circonvenir comme ses prédécesseurs ? C'est ce que demain nous apprendra.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

M. Monis, président du Conseil, à qui l'on prête des intentions conciliatrices et même bienveillantes à l'égard des travailleurs, se laissera-t-il circonvenir comme ses prédécesseurs ? C'est ce que demain nous apprendra.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout incident, c'est que si, contrairement à ses habitudes, la police ne se livre à aucune provocation, la journée du 1<sup>er</sup> mai 1911 doit compter certainement comme une des plus belles manifestations de la classe ouvrière organisée. — P. T.

Mais ce qui ressort déjà des dispositions prises par l'Union des Syndicats, tant par le morcellement de ses cortèges que par les mesures cyclistes ou autres pour éviter toute confusion, tout